

KELACHOU GUENGAT



Au vert, entre ville et mer

Bulletin d'informations municipales

N°884 - Février 2022

FOULÉES GUENGATAISES

L'association "Les Foulées Nature Gwengad" organise le **dimanche 20 février 2022** les foulées guengataises.

Lieu de départ et arrivée : rue du Stade.

Au programme :

- Trail "La Guengataise" de 15,5 kms, départ à 9h30
- Course "La découverte" de 5,5 kms, départ à 9h45
- Randonnée de 8 kms, départ à 9h15
- Courses enfants, départ à 9h50

Inscriptions et renseignements sur **klikego.com** ou à la salle des sports le jour de la course.

Comme chaque année, les Foulées Nature associent cet évènement à une oeuvre caritative.

Cette année, il s'agit de l'association "**Le Petit roi Arthur**".

L'association "Le Petit roi Arthur" a été créée en 2015 par les parents du jeune Arthur Hamon. Ce jeune Quimpérois a souffert, durant la grossesse gémellaire de sa maman, du syndrome du transfusé/transfuseur.

Le placenta maternel, commun aux vrais jumeaux, a mal desservi le petit Arthur qui est arrivé en ce monde avec un handicap irréversible : une hypotonie du tronc (une absence de tonus musculaire) et une hypertonie des membres (soit l'augmentation exagérée et permanente du même tonus musculaire). Depuis, il vit en fauteuil roulant et est alimenté par une sonde gastrique. Le moindre besoin nécessite un accompagnement.

Site internet de l'association : **www.facile2soutenir.fr**



CIRCULATION ROUTIÈRE LE JOUR DE LA COURSE

Pour des raisons de sécurité, un arrêté municipal a été pris pour régler la circulation :

- Circulation interdite (sauf pour les riverains) : rue du Stade.
- Circulation réglementée : rue de Bretagne (portion de voie de la rue du Stade au lieu-dit "Pont Kervern"), chemin de San Divy, route de Saint Alouarn, route de Stang ar Guel, route de Kerveguen, chemin de Tal ar C'Hoat, chemin des Loges.
- Le stationnement sera interdit "rue du Stade" du samedi 19 février à 18h au dimanche 20 février 12h.

Afin d'assurer la sécurité des coureurs, des marcheurs et des usagers, des déviations seront mises en place ; de nombreux signaleurs seront postés tout au long du parcours pour orienter les véhicules.

Cette manifestation sportive attire près de 600 participants qui découvrent la beauté des paysages de la commune et du patrimoine.

L'accueil des organisateurs et de tous les Guengatais est chaque année très apprécié.

Mairie de GUENGAT - 25 rue de la Mairie - 29180 GUENGAT

Tél : 02 98 91 06 16 - Courriel : mairie@guengat.bzh - Site internet : www.guengat.fr

VIE ET ACTIONS MUNICIPALES

TRAVAUX AU TERRAIN DE FOOTBALL : MISE EN PLACE DE PARE-BALLONS

Suite à la déconstruction des anciens murs qui entouraient le terrain de football au printemps dernier, dans le cadre de l'aménagement extérieur de la nouvelle salle associative, les nouveaux pare-ballons viennent d'être installés par la société SDU.

Ce nouvel équipement est constitué d'un grillage de 2 mètres de hauteur surmonté d'un filet de 4 mètres. Il vient compléter, avec les bancs de touche et les nouveaux buts latéraux, les investissements programmés en 2021 par la municipalité.

L'année 2022 va permettre d'engager la dernière étape de ce réaménagement par la mise en place des grillages de sécurité sur les différents murs aux abords de la salle et la création de nouveaux espaces verts.



ÉLECTIONS



Inscriptions liste électorale

Toutes les personnes ayant emménagé récemment sur la Commune sont invitées à se présenter en Mairie pour s'inscrire sur la liste électorale.

Pour cela, vous pouvez :

- compléter un imprimé en Mairie en présentant pièce d'identité et justificatif de domicile récent
- vous connecter via servicepublic.fr

Procurations

Vous allez être absent le jour des élections présidentielles le 10 et 24 avril ou lors des élections législatives le 10 et 17 juin, vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur (mandant) peut désormais donner une procuration à une personne inscrite sur les listes électorales d'une autre commune (mandataire). Mais le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. Une personne ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Comment procéder ?

- Se rendre en Gendarmerie, à la Police ou au Tribunal Judiciaire, un imprimé sera à compléter.
- Par téléprocédure : il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Un déplacement en Gendarmerie, au commissariat ou Tribunal Judiciaire est nécessaire pour valider la procuration.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

IMPORTANT : Vous projetez de partir en vacances au printemps ou l'été prochain ou votre enfant doit passer un examen en juin, pensez à vérifier les dates de validité de vos cartes d'identité et passeport.

Rappel de la procédure : La démarche est à effectuer dans une mairie équipée de station biométrique (Quimper, Douarnenez, Pont L'Abbé, Briec...), prendre rendez-vous au préalable.



Pièce à fournir : ancien titre, 1 photo, justificatif de domicile récent, livret de famille, timbres fiscaux (passeports).

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

Pacte Finistère 2030 : demande d'aide financière pour 2 projets :

Le Département du Finistère, par le biais d'une enveloppe annuelle pour chaque canton, répartie entre les communes de moins de 10 000 habitants, souhaite prendre en compte les besoins spécifiques des communes et accompagner des projets ayant un rayonnement communal.

Seuls les projets réalisés avant fin 2022 seront finançables jusqu'à une hauteur maximale de 80 %.

A GUENGAT, 2 projets :

- **Projet "travaux d'aménagement Route de la Croix Neuve"** : Le CM donne un avis favorable pour inscrire ce projet en priorité 1. Il concerne l'aménagement d'une portion de la "Route de la Croix Neuve" : réfection de la chaussée en enrobé et création d'une voie partagée. Il permet aussi la connexion avec des chemins de randonnée (cyclistes et piétons) et avec certaines voies de la commune de Plonéis (automobilistes, cyclistes et piétons).

Coût du projet : 98 191,40 € HT.

- **Projet "Sécurisation de la traversée de la RD 56 - Plaisance"** : Le CM donne un avis favorable pour inscrire en priorité 2 l'aménagement du carrefour de "La Plaisance" : carrefour actuel dangereux, traversée de la voie verte difficile par manque de visibilité afin de sécuriser la traversée de la RD 56 et développer les déplacements doux en aménageant les abords de la voie verte.

Coût de l'opération : 185 130,43 € HT (hors travaux d'aménagement). La Commune sollicite les services du Département pour une aide en ingénierie et pour la réalisation des travaux d'aménagement du carrefour.

Acquisition de terrain et cession de terrain par la commune

Dans le cadre de la vente d'un bien immobilier, les propriétaires actuels de la parcelle ZK 84 située 20 route de Keryeven ont sollicité un géomètre afin d'établir un procès-verbal de délimitation.

A cet effet, 127 m² seront cédés à la Commune et 2 m² aux propriétaires riverains. Le CM émet un avis favorable à cette cession.

Éclairage public : horaires d'allumage et d'extinction

Le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement) du Finistère invite les communes à

délibérer dans le cadre de la maîtrise de la consommation d'énergies.

Le CM décide que l'éclairage public sera interrompu à partir de 21h30 et sera interrompu occasionnellement dans le cadre du dispositif ecowatt. Les périodes de coupure seront de courtes durées et sur des secteurs définis.

Un arrêté du Maire précisera les modalités d'application de cette mesure.

Subvention exceptionnelle

Le CM décide le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association "Les Foulées Nature Gwengad" pour un montant de 150 € dans le cadre de l'organisation des foulées guengataises, édition 2022.

Lutte contre les mérules et autres parasites xylophages : demande de maintien en zone de vigilance

Le CM décide de maintenir en zone de vigilance l'ensemble de la commune concernant la lutte contre les mérules et autres parasites xylophages.

Questions et informations diverses

- *Décisions prises par délégation : déclarations d'intention d'aliéner (DIA) - année 2021*

En 2021, 27 DIA ont été déposées en Mairie. La déclaration d'intention d'aliéner (DIA) est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien (terrain, bien immobilier) situé sur une zone de préemption. En 2021, la Commune n'a préempté sur aucune demande d'urbanisme.

- *Présentation du dispositif "Bien vivre partout en Bretagne"*

La Commune a sollicité la Région dans le cadre du dispositif "bien vivre partout en Bretagne" pour obtenir une subvention dans le cadre des travaux de traversée de la RD56 en vue de sécuriser les mobilités douces.

- *Autres informations*

Taux de locaux raccordables à la fibre optique mis à jour au 14 janvier :

Ergué-Gabéric : 83,13 %	Plomelin : 75,83 %
Guengat : 84,65 %	Plonéis : 73,48 %
Locronan : 75,17 %	Pluguffan : 77,27 %
Plogonnec : 60,37 %	Quimper : 83,84 %

ÉTAT CIVIL

Bienvenu à :

Yaël MOAL, Ty Hoant 18 bis route du Loscoat, né le 14 janvier

Toutes nos condoléances à la famille de :

Marie Yvonne DILOSQUET, Stang ar Guel, décédée le 4 janvier

Emile GUILLAMET, 8 allée du Vannetais, décédé le 7 janvier

Denise FRIANT, 4 rue des Genêts, décédée le 31 janvier

BILAN ÉTAT CIVIL ET URBANISME 2021

État civil :

- 20 naissances (15 en 2020)
- 9 mariages (4 en 2020)
- 9 décès (17 en 2020)

Urbanisme :

- 45 déclarations préalables de travaux (abri de jardin, clôture, modifications extérieures...)
- 14 permis de construire (habitations, extensions, 3 bâtiments agricoles...)

ACTUALITÉS

NOUVEAU COMMERCE

Depuis fin janvier, un nouveau commerce est ouvert au 22 rue de Bretagne.

Jérémie REGOIN, Guengatais, a ouvert **PP BURGERS** et propose burgers, kebabs, paninis, frites, menus enfants, grignotages...

Des flyers sont à disposition pendant les heures d'ouverture et dans une boîte à l'entrée du commerce.

PP BURGERS
22 rue de Bretagne
Tél : **02 98 91 81 29**
Ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 14h et de 18h à 22h



NOUVEAU SERVICE

Après 6 mois de travaux, l'équipe de la **M.A.M.** (Maison des Assistantes Maternelles) "**Les P'tits Lapinous**" est heureuse de vous annoncer son ouverture début février.



Elle remercie les personnes venues les soutenir lors de la porte ouverte, les parents ainsi que les assistantes maternelles de la commune.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait des dons.

Pour toute demande, vous pouvez les contacter à l'adresse e-mail suivante : **lesptitslapinous29@gmail.com**

VACANCES SCOLAIRES

Les vacances de février débuteront le lundi 7 février au matin et se termineront le dimanche 20 février au soir.

ATOUT SPORT

Pendant les vacances de février, le dispositif Atout Sport est maintenu.

Programme consultable en Mairie ou sur le site internet de la Commune.

Coupons en vente en Mairie.
1 coupon = 1,60 €



INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 6 février :
Messe à 10h30 à Guengat

Dimanche 13 février :
Messe à 10h30 à Plonéis

Dimanche 20 février :
Messe à 10h30 à Plogonnec

Dimanche 27 février :
Messe à 10h30 à Guengat



DÉGÂTS CALAMITÉS AGRICOLES

La Commune de GUENGAT a été classée en état de reconnaissance en calamité agricole pour les dégâts observés sur les vergers suite aux épisodes de gel d'avril 2021.

Seules les pertes de récolte sur pommes à couteau, poires, pêches, prunes, cerises et kakis sont éligibles à ce dispositif.

Les exploitations concernées doivent respecter les deux critères d'éligibilité :

- Les pertes doivent être supérieures à 30 % de la production physique théorique de la culture sinistrée.
- Le montant des dommages doit dépasser 11 % de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation.

Le formulaire et tous les documents sont à disposition sur le site internet des services de l'Etat : **<https://www.finistere.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Calamite-agricole/Calamite-agricole-gel-7-au-12-avril-2021-sur-cultures-d-arbres-fruitiers>**

Les dossiers complétés doivent parvenir, datés et signés (par tous les associés en cas de GAEC) à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère, Service Économie Agricole, 2 boulevard du Finistère, CS 96018, 29325 QUIMPER Cedex **pour le 15 février 2022, dernier délai.**

APPEL AU CIVISME

Vous promenez votre chien, n'oubliez pas que les espaces verts (pelouse, parterre), les aires de jeux, les rues sont des lieux où chacun se promène, pensez à ramasser ses déjections.

Merci de respecter ces lieux sous peine de sanction.

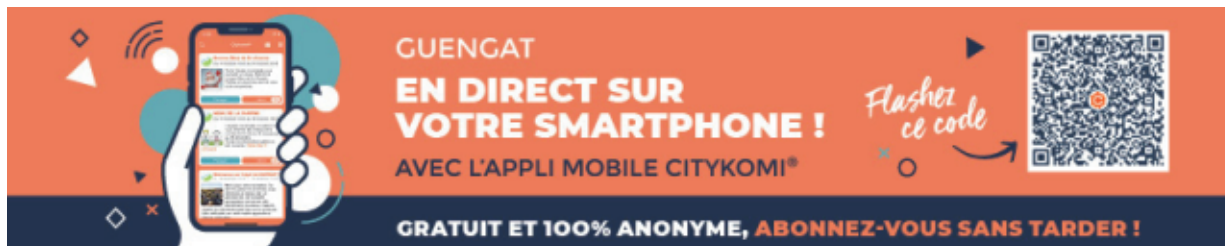


CITYKOMI : L'APPLICATION EN DIRECT SUR VOTRE TÉLÉPHONE

En décembre 2020, la commune a déployé l'application Citykomi, un service d'information en temps réel.

Si vous n'êtes pas encore abonné(e), cette application mobile vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Guengat directement sur votre smartphone ou tablette.

Un évènement à venir, une alerte météo, des travaux... vous êtes averti(e) immédiatement.



Si vous souhaitez avoir accès à ce mode de communication, il vous suffit de télécharger l'application Citykomi dans votre playstore et une fois installée, de scanner le QR code ci-dessus ou dans la loupe de recherche d'indiquer GUENGAT.

Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni adresse mail à fournir et vous êtes libre de vous désabonner à tout moment.

Renseignements en Mairie au 02 98 91 06 16

EXPOSITION : "L'AGRICULTURE EAU QUOTIDIEN"

L'EPAB (Etablissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez) a mis en place une exposition photos intitulée "l'agriculture eau quotidien". L'objectif est de communiquer de manière positive auprès du grand public sur l'implication des agricultrices et agriculteurs de la baie de Douarnenez dans les actions du plan algues vertes et plus globalement dans la préservation de la qualité de l'eau.



L'approche consiste à mettre en avant le sens que ces femmes et ces hommes donnent à leur engagement vis-à-vis de l'environnement. Il s'agit de montrer au grand public les efforts fournis par les agriculteurs et agricultrices, et de lui faire comprendre leur rapport à l'environnement, leur attachement à la terre, à leurs animaux et leur vision de la société.

L'exposition est composée de 9 portraits d'agricultrices et d'agriculteurs de la baie de Douarnenez.

Elle se tiendra autour de la Mairie du 7 février au 15 mars.

ASSOCIATION "OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ"



Depuis plusieurs années, la Commune a un partenariat avec l'association "Objectif emploi solidarité" pour l'aide à l'entretien des espaces verts de la Commune. Ils collaborent avec les services techniques (Dylan, Patrice et Erwan). Chaque année, ce sont près de 40 heures qui sont effectuées.

Depuis près de 30 ans, Objectif Emploi Solidarité, association loi 1901, œuvre pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle de personnes qui sont éloignées de l'emploi : les chômeurs longue durée, les seniors, les jeunes et les personnes handicapées.

Les domaines d'activités sont très variés : entretien de locaux, manutention, ménage, repassage, entretiens de jardins, broyage... Les particuliers peuvent également faire appel à cette association.

Renseignements : Objectif Emploi Solidarité - 71 avenue Jacques Le Viol - 29000 QUIMPER
Tél : **02 98 53 17 33** ou par courriel : **objectif-emploi-sol@orange.fr**

ASSOCIATIONS

GUENGAT RANDO

Lundi 7 février : Circuit à Pouldergat de 4, 7 et 11 kms

Lundi 14 février : Circuit à Edern de 4, 7 et 11 kms

Lundi 21 février : Circuit à Tréméoc de 4, 7 et 11 kms

Lundi 28 février : Circuit à Plomodiern de 4, 7 et 11 kms

Lundi 7 mars : Circuit à Fouesnant de 4, 7 et 11 kms

Rendez-vous au parking du terrain de football tous les lundis à 13h45 pour covoiturage.

Contact et renseignements auprès de Hervé D'HERVE au 06 98 20 11 87



LAPINS FOOTBALL

Dimanche 20 février :

13h30 : Pouldergat B/Guengat B

15h30 : Plogonnec B/Guengat A

Dimanche 27 février :

13h30 : Guengat B/Plogastel B

15h30 : Guengat A/Quemeneven A



DEMANDES DE SUBVENTIONS

La Commune de Guengat peut attribuer des subventions sous conditions aux associations communales qui en font la demande en Mairie.

Pour cela, un dossier est à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site internet : www.guengat.fr, rubrique associations, demande de subvention
Date limite de réception des demandes :

20 février 2022

Le bilan financier de l'année 2021 et le prévisionnel 2022 devront être joints à la demande.

STAGE DE HOCKEY

STAGE DE HOCKEY

Le hockey club pays Glazik propose un stage de découverte hockey pour les enfants de 7 à 10 ans à la salle des sports : le lundi 7 et mardi 8 février, de 9h30 à 12h00.

Tarifs : 8 € et 14 € les deux matinées

Apporter vêtements et chaussures de sport et une bouteille d'eau

Renseignements et inscriptions : hockeypaysglazik@gmail.com

Après inscription, les participants seront couverts par l'assurance de la fédération française de Hockey sur gazon pour la séance.



CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié a repris ses activités après quelques semaines de repos en fin d'année.

Le jeudi 20 janvier, ils étaient heureux de se retrouver pour partager la traditionnelle galette des rois en toute convivialité, dans la bonne humeur et la joie d'être ensemble.

Renseignements : Marie Frantz LE GALL au 06 32 00 98 43

LES P'TITS LOUPIOUTS

L'Assemblée Générale de l'association "Les p'tits loupiouts" aura lieu le **samedi 25 février** à 20h00 à la MPT de Bellevue.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (GARDERIE)

Les enfants de l'accueil périscolaire vont voyager en pays nordiques. C'est une expérience pour découvrir de nouveaux paysages et de nouvelles cultures, un apprentissage comme il n'en existe pas d'autres.

Paysages féériques et découvertes incroyables, les pays nordiques feront découvrir aux petits et grands un univers merveilleux.

Entre fjords, nature, soleil de minuit et aurores boréales, le voyage garantit frissons et sensations. Vivez le Grand Nord en hiver ou la magie des fjords en été ! En effet, côté destinations, c'est tout un imaginaire qui s'active autour de ces pays.



Inscriptions et renseignements :

Ulamir e Bro Glazik

Sylviane LE MAUX, directrice

06 95 55 79 75 ou au 02 98 91 16 62

mail : apsguengat@ulamir-ebg.org

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (A.L.S.H.)

Vacances d'hiver 2022 :

Pendant les vacances d'hiver, le thème sera : les pays du Maghreb et il les mènera sur la route des caravanes.

Quelques temps forts de ces vacances : atelier mandalas sur la plage de Kervel avec Laurence Berthod, un petit tour à la ferme des Plomarc'h, détente à la piscine de Douarnenez, découverte et balisage du circuit de marche des Foulées Nature de Guengat avec des marcheurs de l'association, intervention de Gwennaig, animatrice nature à l'Ulamir..

Durant les mercredis de ce début d'année, ils ont profité au maximum : moment de détente à la médiathèque, visite de l'exposition sur le développement durable à la mairie, balade nature dans la fraîcheur hivernale, confection et dégustation de la galette des rois et divers ateliers de découverte sur l'égypte au temps des pharaons...

Inscriptions et renseignements :

Ulamir e Bro Glazik

Florence Gourmelen, directrice

06 95 53 65 07 ou au 02 98 91 16 62

mail : alshguengat@ulamir-ebg.org

ESPACE JEUNES

Retour sur les vacances de Noël

Pendant les vacances de Noël, l'Espace Jeunes a été ouvert du lundi 20 au vendredi 24 décembre et a accueilli une dizaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Au programme :

- des activités ludiques diverses et variées. Les ados ont participé à un "rallye patates". Ils sont allés sonner chez les habitants pour échanger un objet, le but étant d'en récupérer un plus gros à chaque fois.

- les animations "goûters de Noël" ont aussi bien plu. Les jeunes ont confectionné des crêpes ou des gaufres, le tout accompagné de sa garniture et d'un chocolat chaud !!!

- Ils ont aussi profité du contexte de Noël pour décorer le foyer et sont allés découvrir les différentes animations proposées sur notre territoire : illuminations à Quimper, spectacles proposés.

Ces activités favorisent rencontres et partages entre toutes et tous ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences.

Animation Hockey sur gazon

L'Espace Jeunes de Guengat et l'association "Hockey Club Pays Glazik" proposent une initiation au hockey sur gazon. Cette animation a lieu à la salle de sports le **mercredi 16 et jeudi 17 février** de 16h00 à 17h00. L'activité, ouverte à tous les jeunes de 11 à 14 ans de la commune est gratuite.

Prévoir une tenue de sport et une bouteille d'eau individuelle. Le passe sanitaire sera demandé pour les plus de 12 ans et deux mois.

Le nombre de places étant limité à 16, inscriptions auprès de Clément, responsable Espace Jeunes au **06 78 09 47 10**.

Informations Espace Jeunes

Horaires (période scolaire) : le mercredi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 16h30 à 18h30

Inscriptions : 7 euros à l'année. Possibilité de réduction aux activités en fonction des revenus

Renseignements : Clément LE BARS au **06 78 09 47 10**



BONUS

POUR LES PLUS PETITS D'ENTRE NOUS ET LES AUTRES...

Charades

Mon premier est la septième lettre de l'alphabet
Mon second est un animal qui fréquente les égouts
Dans mon troisième les oiseaux couvent leurs œufs
Mon quatrième est le compagnon d'une femme
Mon tout est une plante qui orne les balcons

Quand je ne suis pas un insecte, je peux clouer un papier au mur.
Qui suis-je ?

Avec quels fruits ne peut-on pas faire de confiture ?

Mon premier se fait en marchant
Mon second est un rongeur
Mon troisième tombe du ciel
Mon tout protège de mon troisième

Mon premier est le contraire de cru
Mon deuxième est une note de musique
Mon troisième est au milieu du visage
Mon tout est ce qu'on fait quand on prépare un repas



Réponses dans le Kelachou du mois de mars

SERVICES DE SANTÉ

Docteur BICHAT
Tél : 02 98 65 24 51

Médecins : le 15 ou le 112 (depuis un téléphone mobile)

Cabinets infirmiers
Cabinet du bourg (Corinne et Catherine)
07 63 92 18 68

Cabinet de Cathy JAOUEN
02 98 55 77 07

Pharmacie 3237

Ambulances - taxi du Nevet :
02 98 91 85 20

Taxi Le Bras-Tracol : Tél : 02 98 91 07 08
ou 06 07 61 46 42

Kinésithérapeute/ostéopathe

Sylvain LENANCKER
Tél : 02 98 52 80 81
Anna GENTRIC -
Tél : 02 98 52 80 81

Orthophoniste

Jennifer MOITREL - Tél : 06 09 36
20 24

Art-thérapeute

Sabrina QUINIOU - Tél : 06 32 82 64 14

Psychomotricienne

Vanessa VILON - Tél : 06 34 39 16 41

Educatrice spécialisée/sophrologue

Hélène LENANCKER - Tél : 06 60 18 88 50



Les informations du bulletin sont données à titre indicatif au moment de leur publication. Aussi, quand vous en prenez connaissance et indépendamment de notre volonté, elles peuvent ne plus être à jour.

Directeur de la publication : David LE GOFF, Maire

Coordination textes et mise en page, suivi de rédaction : Commission communication et Morgane HENAFF

Crédits photos : Elus, Ulamir, associations, divers

Impression : Service reprographie de QBO